



neux 2 pour les relations germano-russes, annexe 3 pour les relations russo-austro-hongroises, annexe 4 pour les relations bulgares-turques et annexe 5 pour les relations russo-turques.

#### ARTICLE XII

L'établissement des relations juridiques publiques et privées, l'échange des prisonniers de guerre et des civils internés, la question des réfugiés, celle des navires de commerce, tombés au pouvoir de l'adversaire, seront réglés dans les traités particuliers avec la Russie qui constitueront la partie essentielle du traité de paix actuel et autant que possible acceptés en vigueur simultanément avec celui-ci.

#### ARTICLE XIII

Dans l'interprétation de ce traité sont valables pour ce qui concerne l'Allemagne et la Russie, les textes allemands et russes ; en ce qui concerne la Turquie et la Roumanie, les textes bulgares et turcs en ce qui concerne la Bulgarie et la Russie, les textes russes et bulgares.

#### ARTICLE XIV

Le présent traité de paix sera ratifié. Les notes de ratification doivent être échangées aussitôt que possible à Berlin. Le gouvernement russe s'engage à procéder à l'échange des actes de ratification sur la base des puissances de la Quadruple dans le délai de deux semaines. Le traité de paix entre en vigueur avec sa ratification par l'Allemagne et ses autres traités additionnels n'en devient pas autrement.

*En foi de quoi les plénipotentiaires ont signé personnellement ce traité fait en cinq exemplaires originaux.*  
Brest-Litovsk, le 3 Mars 1918.  
Suivent les signatures.

### Les Soviets et la ratification du traité de paix

Pétrograde, 4 Mars.  
La proclamation a été lue à tous les Soviets ouvriers, soldats et paysans et aux députés soviétiques. Le Comité central exécutif sur 116 votants a donné au scrutin 85 voix contre la guerre et 26 abstentions. Le Comité a résolu de demander la ratification de paix imposée par la violence et proposée sous forme d'ultimatum par le gouvernement allemand. Aujourd'hui, l'Allemagne nous force à accepter des conditions plus humiliantes encore. Dans quinze jours, le traité de paix doit être définitivement ratifié des deux côtés.

Mais les réponses données à l'appel télégraphique lancé par le Comité central exécutif ont montré que de sérieuses divergences de point de vue existent parmi les Soviets sur la question de la ratification de la révolution. Les uns tiennent à la signature de la paix à quelque prix que ce soit, afin de pouvoir recueillir les fruits de la révolution nécessaire au peuple russe. Les autres, au contraire, ne veulent pas être de recommencer la lutte défensive contre les impérialistes, dans des conditions plus favorables pour la Russie que dans celles de la révolution internationale. Devant ces conceptions, le Comité exécutif a trouvé urgent de convoquer une assemblée extraordinaire des Soviets et des députés soviétiques pour résoudre la question, assemblée fixée au 12 mars, à Moscou.

### L'Offensive allemande est arrêtée

Londres, 4 Mars.  
Un radiotélégramme officiel allemand annonce que, par suite de la signature du traité de paix, les mouvements militaires, en grande Russie, ont pris fin.

### Le butin de l'ennemi

Amsterdam, 4 Mars.  
Les Allemands annoncent que, dans leur avance, ils ont conquis un butin considérable, outre les prisonniers qui s'élevaient à 6.000 officiers et 57.000 hommes, 2.600 canons et 5.000 mitrailleuses, plusieurs milliers de véhicules dont plus de 500 automobiles, plus de 2 millions de projectiles d'artillerie, 128.000 fusils, 800 locomotives et 8.000 wagons, plus un assez grand nombre d'aéroplanes.

### Les Allemands organisent le pillage

Copenhague, 4 Mars.  
Le Volksrecht de Breslau dit que, le 25 février, deux hauts fonctionnaires allemands de l'administration des chemins de fer ont été envoyés à Breslau pour organiser le transport des vivres russes en Allemagne.

### La situation en Russie

Le départ des ambassades de l'Entente  
Londres, 4 Mars.  
On mande de Pétersbourg, 2 mars, au Morning Post :

Les membres du personnel des ambassades française et britannique et de la légation de Belgique sont partis ensemble après avoir attendu plusieurs heures à la gare de Pétersbourg pendant que les papiers de chaque personne étaient minutieusement et rigoureusement examinés. Plusieurs personnes qui avaient compté accompagner leurs représentants diplomatiques, ont été forcées de rester, le commissaire aux Affaires étrangères ayant décidé que le train sera strictement réservé aux membres du personnel diplomatique.

De nombreux officiers et soldats alliés ont ainsi été obligés de rester à Pétersbourg. Ils essaieront de partir par d'autres voies.

Pétrograde, 4 Mars.  
Le chargé d'affaires d'Italie et les membres de l'ambassade, dont le départ, il y a trois jours, fut ajourné à la suite d'un incident de passage, ont quitté Pétersbourg ce soir à 6 heures. Après le départ de la mission diplomatique italienne, aucun représentant allié ne reste à Pétersbourg.

Londres, 4 Mars.  
Selon une dépêche de Pétersbourg au Times, le gouvernement russe a accepté de délivrer des passeports qu'aux diplomates alliés. Les membres de la Commission anglo-russe et les autres personnes attachées à l'ambassade d'Angleterre à Pétersbourg ont été autorisés à quitter la capitale.

### Les tribulations du personnel de l'ambassade de France

L'envoi spécial du Journal, à Pétersbourg, télégraphie :

Le personnel de l'ambassade de France a quitté Pétersbourg le soir précipitamment, le 25 février, à 6 heures du soir, à vu le train qui le conduisait arrêté à la frontière russe sous prétexte que les passeports des membres de l'ambassade n'étaient pas visés et que M. Noulens avait emmené dans le train qui lui était réservé des personnes étrangères à l'ambassade. M. Petrov, qui rompt au ministère des Affaires étrangères Tchitcherine, actuellement à Brest-Litovsk, a fourni, à propos de cet incident, les renseignements suivants : Quand M. Noulens m'a avisé de son intention de quitter Pétersbourg, avec ses collaborateurs, je lui ai fait savoir que je ne soulevais aucun obstacle à son départ, que je viserais les passeports, tout qu'il me le demanderait et que je mettrai un train à sa disposition, à condition qu'il ait l'engagement de ne se faire accompagner que par les personnes attachées à l'ambassade. Il m'en fournit l'assurance et je donnai des ordres en conséquence.

Or, dans la nuit d'après, je suis avisé par téléphone que les passeports des membres de l'ambassade ne portaient pas les visas réglementaires. Etonné, je me fis aller à l'appartement de M. Petrov, qui m'expliqua que les formalités exigées pour sortir de Russie n'avaient pas été remplies. De plus, je m'aperçus que parmi les passeports se trouvaient ceux de M. Noulens et de ses collaborateurs, ce qui me fit comprendre que M. Noulens avait emmené dans le train qui lui était réservé des personnes étrangères à l'ambassade. Ce premier incident fut donc vite réglé.

Mais alors je fis remarquer à M. Noulens que, contrairement à son engagement, il avait emmené avec lui des personnes appartenant pas à l'ambassade et qu'il avait remis des passeports diplomatiques à des chauffeurs et cuisiniers. M. Noulens me répondit que ces personnes étaient des domestiques. Je le vis bien le croire. Néanmoins, je répliquai que cette explication était insuffisante et que je n'avais jamais vu de chauffeurs et de cuisiniers assimilés à des membres du corps diplomatique. Pourtant, afin de ne pas retarder davantage le voyage des représentants de la France, je semblai qu'il appartenait de leur laisser continuer leur route aux personnes étrangères à l'ambassade que M. Noulens avait autorisées à monter dans son train. Elles ont été arrêtées. On s'occupait de leur faire toute l'affaire conclut M. Petrov et j'espère que M. Noulens est arrivé maintenant.

Paris, 4 Mars.  
On mande de Stockholm :

M. Noulens, ambassadeur de France est arrivé à Helsingfors avec les personnes qui l'accompagnent. Son voyage s'est accompli dans de bonnes conditions, malgré les difficultés que les maximalistes ont créées à la frontière finlandaise.

Les représentants de toutes les puissances alliées avaient pris en commun la décision de quitter Pétersbourg. Ce sont des questions matérielles qui ont retardé jusqu'au 25 février le départ de l'Entente. Les représentants des Etats-Unis s'étaient mis en route le 27.

### Les bolcheviks pillent l'ambassade d'Angleterre

Amsterdam, 4 Février.  
La Dusseldorfer Zeitung publie une dépêche de Pétersbourg annonçant que les bolcheviks ont pillé l'ambassade d'Angleterre après le départ du personnel. Ils ont volé les documents qui étaient placés sous scellés, brûlant certains d'entre eux, confisquant les autres sous prétexte qu'ils prouvaient la complicité de l'ambassade britannique dans les projets contre-révolutionnaires.

### Les Propositions de Paix de M. Wilson

Les Allemands disent qu'ils n'évacueront jamais la Russie  
Amsterdam, 4 Mars.  
Les journaux allemands disent que si le président Wilson avait l'intention de demander la suite de ses quatorze stipulations de paix, il n'y aurait aucune chance de succès. Les Allemands disent qu'ils n'évacueront jamais la Russie.

### Les Vues de l'Allemagne sur la Roumanie

Bale, 4 Mars.  
La Deutsche Tages Zeitung dit que l'intérêt que porte l'Allemagne au développement de la Roumanie dans l'avenir, doit être compris dans un point de vue politique. L'Allemagne et par suite avec ses Alliés, et rester d'état de pouvoir jouer à nouveau directement ou indirectement un rôle comme celui qu'elle joua dans cette guerre.

Amsterdam, 4 Mars.  
Le Lokal Anzeiger dit que l'heure est venue de songer à la Roumanie. Les quelques jours qui vont suivre nous apporteront ou la paix avec la Roumanie qui restera intacte d'une manière générale, ou bien la guerre et, avec elle, l'effondrement final de ce pays.

### L'AFFAIRE CAILLAUX

Les enquêtes en Italie  
Rome, 4 Mars.  
L'instruction du procès Cavallini continue à être poussée activement. Ces derniers jours plusieurs témoins importants ont été interrogés. Les banquets offerts à M. Caillaux par le marquis de Ricci. Un juge d'instruction s'est rendu également à Naples pour interroger plusieurs témoins mêlés à l'affaire Caillaux, parmi lesquels M. Scartagione, fils de l'ancien directeur du Mattino.

Rome, 4 Mars.  
Les journaux publient quelques détails sur l'incident de cavalerie évocation de quelque scène sanglante de la haine et de la vengeance. Diane, échevelée, presque folle, psalmodiait d'un ton bas et plaintif :

Il n'y a guère de sentiers de Corse qui n'aient un calvaire, évocation de quelque scène sanglante de la haine et de la vengeance. Diane, échevelée, presque folle, psalmodiait d'un ton bas et plaintif :

Il n'y a guère de sentiers de Corse qui n'aient un calvaire, évocation de quelque scène sanglante de la haine et de la vengeance. Diane, échevelée, presque folle, psalmodiait d'un ton bas et plaintif :

Il n'y a guère de sentiers de Corse qui n'aient un calvaire, évocation de quelque scène sanglante de la haine et de la vengeance. Diane, échevelée, presque folle, psalmodiait d'un ton bas et plaintif :

Il n'y a guère de sentiers de Corse qui n'aient un calvaire, évocation de quelque scène sanglante de la haine et de la vengeance. Diane, échevelée, presque folle, psalmodiait d'un ton bas et plaintif :

Il n'y a guère de sentiers de Corse qui n'aient un calvaire, évocation de quelque scène sanglante de la haine et de la vengeance. Diane, échevelée, presque folle, psalmodiait d'un ton bas et plaintif :

Il n'y a guère de sentiers de Corse qui n'aient un calvaire, évocation de quelque scène sanglante de la haine et de la vengeance. Diane, échevelée, presque folle, psalmodiait d'un ton bas et plaintif :

Il n'y a guère de sentiers de Corse qui n'aient un calvaire, évocation de quelque scène sanglante de la haine et de la vengeance. Diane, échevelée, presque folle, psalmodiait d'un ton bas et plaintif :

Il n'y a guère de sentiers de Corse qui n'aient un calvaire, évocation de quelque scène sanglante de la haine et de la vengeance. Diane, échevelée, presque folle, psalmodiait d'un ton bas et plaintif :

Il n'y a guère de sentiers de Corse qui n'aient un calvaire, évocation de quelque scène sanglante de la haine et de la vengeance. Diane, échevelée, presque folle, psalmodiait d'un ton bas et plaintif :

### La Nouvelle Affaire d'Espionnage

Paris, 4 Mars.  
L'artiste italien Sottolana, dont il fut beaucoup question dans le procès Bolo, a été entendu ce matin par le capitaine Bouchardon. Il s'est expliqué à propos de l'enquête sur M. Caillaux, sur les missions dont le chargea le député italien Cavallini, condamné à mort dans l'affaire Bolo, et a expliqué quelle correspondance il avait été chargé de transmettre d'Italie en France. Le capitaine Bouchardon a donné des ordres pour que M. Caillaux soit amené devant lui dans la journée.

### La Lutte pour la Libération des Peuples

Les buts de guerre des démocrates de l'Entente définis par Albert Thomas  
Londres, 4 Mars.  
Au cours d'un meeting tenu à Mansion House, M. Albert Thomas a prononcé un long discours dans lequel il a dit notamment :

Ce qui est essentiel dans la guerre actuelle, c'est l'union de tous les peuples de l'Entente. La guerre se pose d'abord pour la Serbie, la Belgique et la France. Quand l'Italie et la Roumanie sont entrées dans la lutte, c'est encore le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de chercher ce que doit être exactement le même problème qui a été défini leur entrée en guerre. Tel est le problème essentiel de la lutte présente. Cette idée de libérer les peuples diamétralement opposée à l'idée de conquête des nations. Si nous sommes les plus nobles traditions de l'Angleterre et de la France au XIXe siècle. Elle est la conclusion logique des révolutions libérales de la fin du XVIIIe siècle. Elle est la conclusion logique du système démocratique qui doit être la règle fondamentale des traités de paix. Le devoir des nations de l'Entente est de

DERNIERES DEPECHEES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Notules Marseillaises

Etat Civil

A Marseille, l'état civil a enregistré :

Table with 3 columns: Category, Janvier, Février. Rows: Naissances, Décès.

Comme on peut s'en rendre compte par les chiffres ci-dessus, les décès dépassent les naissances de plus du double.

Malgré cette croissance des décès par rapport à la diminution des naissances, Marseille, avec le mouvement de ses ports et le travail de ses usines, compte actuellement environ 150.000 habitants de plus qu'avant la guerre.

Chronique Locale

La Température

Ciel brumeux, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait 20° 8, à 7 heures du matin; 20° 8, à 4 heures de l'après-midi; 20° 8, à 7 heures du soir.

Il a été célébré, la semaine dernière, à Saint-Jean (Vosges), le mariage de M. Joseph Samat, conseiller municipal de la ville de Paris, avec M. J.-B. Samat, le sympathique directeur du Petit Marseillais.

Souvent censuré, varié. — Nos lecteurs ont pu remarquer dans le journal de dimanche dernier une information locale intitulée: « Bravos découverts que dans Censure avait soigneusement éliminé de blanc. »

Marseille, 3 Mars. — Au cours d'une perquisition pour la recherche du tabac de contrebande, chez M. Baptiste Marzoletti, débitant, place Viviani, on a découvert, avec une grande quantité de marchandises, 3.000 francs en monnaie anglaise et allemande, et de nombreux passeports imprimés en langue allemande, ainsi qu'une volumineuse correspondance en allemand et en anglais, etc.

Il serait grand temps que ces messieurs se missent d'accord sur le maintien ou sur le renvoi d'Anastassi, qui est profondément respectable que dans ces versatiles d'appréciation la presse marseillaise soit toujours défavorable au héros de la guerre.

Un Conseil de guerre. — Pour répartir également le travail entre les Conseils de guerre, il vient d'être décidé que le 1<sup>er</sup> Conseil tiendra ses assises les mardi, jeudi et samedi, le 2<sup>e</sup> Conseil, les lundi, mercredi et vendredi.

Dans son audience d'hier, le 3<sup>e</sup> Conseil, présidé par M. le colonel Arthaud, a condamné à deux ans de prison avec travaux forcés, trois soldats coupables de désertion.

Deux autres soldats, poursuivis pour vol de marchandises sur un quai, ont été condamnés à un an de prison mais avec sursis et l'autre à quatre mois de prison.

Défenseurs, M<sup>rs</sup> Bertrandon, Bailly, Giraud, Commissaire du gouvernement, M. le capitaine Gardaire; greffier, maréchal des logis Mousnier-Moulinard.

Par suite d'embarras de la voie, les trains sont arrivés, hier, en gare, avec des retards variant entre une heure et demie et quatre heures.

Chèques postaux. — Depuis longtemps l'administration des postes et des télégraphes se préoccupait de doter le pays d'un régime des chèques postaux.

Nous n'insisterons pas sur les avantages que présenterait le commerce l'organisation d'un service de chèques postaux, mais nous dirons que ce service, en facilitant les courants, contribuera à l'amélioration de notre circulation monétaire en mobilisant des capitaux considérables aujourd'hui immobilisés et disséminés dans les localités dépourvues d'établissement financier.

Le service des chèques postaux doit fonctionner à Marseille dès le 1<sup>er</sup> avril. L'administration des postes recherche un local situé dans le quartier des Chartres et aussi près que possible de la Bourse du Commerce et de l'Hôtel des Postes. Ce local qui pourrait comprendre une caisse de dépôt et divers étages devrait avoir une surface globale de 600 mètres carrés environ. Les propriétaires qui auraient des locaux à louer, répondant à ces conditions, sont priés de faire connaître leurs propositions à la direction des postes, rue Colbert.

Durant l'avant-dernière nuit, la neige est, de nouveau, tombée dans les environs de Marseille, et, dès le lever du jour, on pouvait apercevoir toutes les collines entourant notre ville recouvertes d'une épaisse couche de neige que les rayons du soleil ne tardèrent pas, dans l'après-midi, à faire disparaître en partie. Dans le Val de la Cassagne, la neige s'est également fait son apparition. Dans certaines localités, elle est tombée en assez grande quantité contribuant à abaisser sensiblement le niveau de la température.

Note d'art. — Le peintre J. Andé expose, 29, rue de la Bourse, son portrait (par lui-même), et au même lieu, une œuvre de Saint-Victor, deux toiles russes et trois originales.

Un tribunal correctionnel. — Un certain Jean du Bartine, de la Banquette, a été condamné à six mois de prison avec sursis et l'autre à six mois de prison.

Un habit mort de prison ont été infligés à Cozou Massiani pour vol de basques de cuir, le 11 janvier dernier, dans les ateliers Lentand.

Les deux sœurs Adélaïde et Claire Touchet qui, le 9 janvier dernier, avaient été arrêtées au moment où elles emportaient cinq poulets (quelles venaient de dérober, ont été condamnées à l'audience d'hier, dévolue à 6 mois et Claire à 2 mois de prison.

Débitants de boissons. — Les débitants de la 2<sup>e</sup> circonscription de police se réuniront le mardi, 5 mars, à 2 h. 30 du soir, Bar Gouin, au Quatre-Charmes de la rue de la République. Ce conseil se réunira, le même jour et heure, au Bar-Tabas (anciennement au Merlan). Les débitants de la 3<sup>e</sup> circonscription de police, Saint-André, au Saint-Hour, l'Estade, se réuniront le mercredi, 6 mars, établissement Dupuy à l'Estade-Plage.

Accident de tramway. — Un malheureux accident de tramway s'est produit dimanche dernier, boulevard de la Blancarde, à l'angle de la rue du Jardin-des-Plantes. M. Constant, demeurant, 57, boulevard de la Blancarde, voulait monter sur un tramway. Les roues du tramway, qui se trouvait devant lui, tombèrent sur son dos. La victime est soignée à son domicile et désirent connaître ses blessures et des détails de l'accident.

Les candidats à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en 1918, qui désirent subir les épreuves des certificats de préparation au service militaire et de diplôme de moniteur, se présenteront devant la Commission spéciale du centre d'examen de Marseille, les 9, 10 et 11 mars prochains. Le rassemblement des candidats aura lieu au Stand militaire du Piaro le samedi 2 mars 1918, à 7 h. 30.

Le double meurtre de la Plaine. — Nous avons déjà relaté les circonstances dans lesquelles les jeunes Gheron et Hoog avaient été abattus à coups de revolver, à la Plaine, le 27 février dernier. Sur mandat de M. Leber, juge chargé de la instruction de cette affaire, le service de la Sûreté a procédé à trois

arrestations que nous avons signalées. La brigade Moutet a arrêté, hier, un jeune homme individu, Lehryr Joseph, 26 ans, se disant ingénieur, demeurant avenue du Prado. Il a été écroué à la disposition du juge mandant pour complétude de meurtre.

Le double assassinat de Gassin. — Les deux jeunes complices de Bergon, Grill et Spadoni, dont nous avons signalé l'arrestation, ont été arrêtés, hier matin, en gare, et, après une courte station au commissariat de la brigade mobile, ont été transférés à Draguignan.

Fédération départementale des travailleurs de l'industrie chimique et des services publics. — Les deux jeunes complices de Bergon, Grill et Spadoni, dont nous avons signalé l'arrestation, ont été arrêtés, hier matin, en gare, et, après une courte station au commissariat de la brigade mobile, ont été transférés à Draguignan.

Acte de probité. — Le général commandant d'armes délégué vient de féliciter l'artilleur P. du 8<sup>e</sup> d'artillerie de montagne qui, ayant trouvé à l'entrée de la gare, un portefeuille contenant une certaine somme d'argent, s'est empressé de le remettre au commissariat militaire des gares.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Un gardien de la paix a arrêté, hier, un individu qui se disait être le frère de M. Isaac Chouk, rue du Petit-Saint-Jean. Il est en possession de onze pièces de toile valant 1.600 fr.

Un gardien de la paix a arrêté, hier, un individu qui se disait être le frère de M. Isaac Chouk, rue du Petit-Saint-Jean. Il est en possession de onze pièces de toile valant 1.600 fr.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Le capitaine Auguste Chauvet, du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et ses deux compagnons, ont été arrêtés, hier, à la gare, et transférés à Draguignan.

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel français. Paris, 4 Mars. Communiqué de l'armée d'Orient du 3 mars. Situation calme sur l'ensemble du front.

EN PALESTINE

Communiqué anglais. Londres, 4 Mars. Communiqué officiel de Palestine: Du 1<sup>er</sup> au 3 mars, plusieurs escarmouches se sont produites entre des patrouilles montées à l'est et au nord de Jéricho.

Entre le 2 et le 3 mars, nos troupes ont avancé dans la direction Nord, sur un front de douze mille au Nord-Ouest et de deux côtés de la route de Jérusalem à Naplouse. Ils n'ont pas rencontré de résistance.

Un aéroplane ennemi a été descendu dans nos lignes près de Ramleh, à dix milles à l'est de Jaffa. Le pilote et l'observateur blessés, ont été faits prisonniers.

L'Angleterre et l'Alsace-Lorraine

Déclaration de M. Winston Churchill au meeting de Mansion House. Londres, 4 Mars.

Au meeting de Mansion House, M. Winston Churchill a remercié M. Albert Thomas. Il a rappelé les buts que le ministre des Munitions a poursuivis, et il a dit que c'est à lui, en grande partie, que l'on doit le maintien de l'entraînement de l'armée française.

« Nous nous rendons compte des énormes conséquences, pour la France et l'Europe, de la libération de l'Alsace-Lorraine et de la Belgique et de l'effacement de l'oppression auxquelles elles ont été soumises si longtemps. Nous voyons également la nation française dans ses justes revendications jusqu'à l'extrême limite de notre pouvoir. Nous n'y cherchons aucune soit de conquêtes ni de territoires, nous sommes satisfaits de ce que nous subissons maintenant sont, en grande partie, à la mauvaise administration de ces provinces par l'Allemagne. »

« Dans le crime qui arracha ces provinces de la France, nous voyons une nouvelle manifestation et un symbole de la faillite du militarisme prussien. Le traité de 1871, qui engageait l'engagement et la preuve du pacte d'amitié éternelle scellé entre nous-mêmes et la France. »

GARROS et MARCHAL à L'ELYSEE

C'est jeudi soir, au dîner mensuel de l'Académie, que les aviateurs Garros et Marchal ont été reçus par M. Garros père accompagné de son fils. Cette réunion sera présidée par M. Dumestre, secrétaire d'Etat de l'Aviation.

Cet après-midi, d'autre part, les deux aviateurs ont été reçus par M. le président de la République qui les a agréablement félicités.

Le Procès Caillaux contre Hervé

L'affaire ne viendra pas aujourd'hui. Le Mans, 4 Mars. On sait qu'il propos d'un article intitulé: « J'accuse M. Caillaux », paru dans la Victoire du 24 novembre dernier, sous la signature de M. Hervé, une plainte en diffamation fut déposée contre le directeur de ce journal par le député de Marnes, qui trouva que les faits articulés contre lui dans cet article étaient de nature à porter atteinte à son honneur et à sa considération en sa qualité de député.

Assigné à comparaître devant le jury de la Seine le 24 février, M. Hervé a été condamné à six mois de prison avec sursis et l'autre à six mois de prison.

Le 10 mars l'Olympique de Marseille rencontre le Sporting-Club de Marseille pour la Coupe du Sauteur. Le match sera disputé à 14 heures, au stade de la Blancarde.

Le 10 mars l'Olympique de Marseille rencontre le Sporting-Club de Marseille pour la Coupe du Sauteur. Le match sera disputé à 14 heures, au stade de la Blancarde.

Le 10 mars l'Olympique de Marseille rencontre le Sporting-Club de Marseille pour la Coupe du Sauteur. Le match sera disputé à 14 heures, au stade de la Blancarde.

Le 10 mars l'Olympique de Marseille rencontre le Sporting-Club de Marseille pour la Coupe du Sauteur. Le match sera disputé à 14 heures, au stade de la Blancarde.

Le 10 mars l'Olympique de Marseille rencontre le Sporting-Club de Marseille pour la Coupe du Sauteur. Le match sera disputé à 14 heures, au stade de la Blancarde.

Le 10 mars l'Olympique de Marseille rencontre le Sporting-Club de Marseille pour la Coupe du Sauteur. Le match sera disputé à 14 heures, au stade de la Blancarde.

Le 10 mars l'Olympique de Marseille rencontre le Sporting-Club de Marseille pour la Coupe du Sauteur. Le match sera disputé à 14 heures, au stade de la Blancarde.

Le 10 mars l'Olympique de Marseille rencontre le Sporting-Club de Marseille pour la Coupe du Sauteur. Le match sera disputé à 14 heures, au stade de la Blancarde.

Le 10 mars l'Olympique de Marseille rencontre le Sporting-Club de Marseille pour la Coupe du Sauteur. Le match sera disputé à 14 heures, au stade de la Blancarde.

Le 10 mars l'Olympique de Marseille rencontre le Sporting-Club de Marseille pour la Coupe du Sauteur. Le match sera disputé à 14 heures, au stade de la Blancarde.

Le 10 mars l'Olympique de Marseille rencontre le Sporting-Club de Marseille pour la Coupe du Sauteur. Le match sera disputé à 14 heures, au stade de la Blancarde.

Le 10 mars l'Olympique de Marseille rencontre le Sporting-Club de Marseille pour la Coupe du Sauteur. Le match sera disputé à 14 heures, au stade de la Blancarde.

Nos troupes exécutent un large coup de main à la tranchée de Calonne

Communiqué officiel. Paris, 4 Mars. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant: A l'est de la Meuse, nous avons exécuté, malgré un tempête de neige, un large coup de main sur les organisations ennemies à la tranchée de Calonne; nos troupes ont pénétré jusqu'à la quatrième ligne allemande sur un front de 1.200 mètres et une profondeur atteignant 500 mètres en certains points.

Au cours de ce coup de main, une contre-attaque ennemie, lancée dans notre flanc de gauche, a été repoussée après un vif combat qui a coûté des pertes importantes à nos adversaires.

Le chiffre des prisonniers actuellement dénombrés dépasse 150. Nous avons également ramené du matériel. Nos pertes sont extrêmement légères.

Au nord-ouest de Bezonvaux, un coup de main ennemi a échoué sous nos feux.

En Haute-Alsace, assez grande activité de l'artillerie en quelques secteurs. Nous avons arrêté une tentative ennemie sur nos tranchées à l'est de Largitzen.

Journée calme sur le reste du front.

La Capitulation russe

Un télégramme des délégués maximalistes au Soviet. Stockholm, 4 Mars. Le Soviet des commissaires du peuple a reçu le radiotélégramme suivant du président de la délégation maximaliste à Brest-Litovsk: « Aujourd'hui, 3 mars, à 5 heures (heure de l'Europe centrale), a eu lieu la signature du traité de paix, en présence du général Hoffmann, qui représentait le haut commandement allemand. Cette signature met fin aux opérations militaires. »

« La fin des hostilités de notre part en Finlande et en Ukraine. »

« Le retour de ceux qui avaient été chassés de leurs foyers, le retour à la vie normale de la Russie, le retour à la vie normale de la Russie, le retour à la vie normale de la Russie. »

« La remise en état des voies ferrées, afin de faciliter l'échange immédiat des invalides. »

« La délégué a ajouté qu'elle compte partir pour Pétrograd le même jour, à 10 heures et elle demande que l'on vienne à sa rencontre à Tirochine, et qu'on lui envoie un train spécial. »

Les Allemands occupent les îles d'Aland. Londres, 4 Mars. Selon un télégramme de Copenhague aux journaux, les Allemands ont occupé les îles d'Aland dans l'après-midi de samedi.

Le Kaiser rend grâce à Dieu! Amsterdam, 4 Mars. On mande de Berlin, qu'à l'occasion de la paix avec la Russie, le Kaiser a envoyé au comte Hertling le télégramme suivant: « L'épée allemande maniée par les grands chefs de l'armée, nous a procuré la paix avec la Russie. En même temps que pénétré d'une profonde reconnaissance envers Dieu, qui a été avec nous, je suis rempli d'une joie fière de ce haut fait de mon armée et de la persévérance tenace de mon peuple. C'est pour moi l'objet d'une spéciale satisfaction que le sang allemand et la culture allemande aient été sauvés. Recevez mes plus chaleureux remerciements pour votre fidèle et puissante coopération dans cette grande œuvre. »

La joie à Berlin. Amsterdam, 4 Mars. La presse allemande a sauté, avec la plus grande joie, la conclusion de la paix avec la Russie. Dans les milieux officiels, la satisfaction n'est pas moins grande.

Le Kaiser décore le prince Léopold de Bavière. Bâle, 4 Mars. A l'occasion de la fin des opérations dans l'Est, le Kaiser a conféré au prince Léopold de Bavière, commandant supérieur à l'Est, la Grand-Croix de fer.

Les pourparlers avec la Roumanie. Jassy, 4 Mars. Un Conseil de la Couronne a eu lieu le 2 mars sous la présidence du roi. Le Comte a répondu à l'ultimatum la nuit dernière.

Le gouvernement annonce aux représentants des puissances centrales sa décision de démissionner pour la Roumanie, à Bucarest et s'ouvrir prochainement.

L'Espionnage allemand en Espagne. Madrid, 4 Mars. Les révélations annoncées par le journal El Sol, au sujet de l'organisation de l'espionnage allemand en Espagne et des relations de l'ambassade allemande avec des éléments anarchistes, ont été confirmées.

Les révélations annoncées par le journal El Sol, au sujet de l'organisation de l'espionnage allemand en Espagne et des relations de l'ambassade allemande avec des éléments anarchistes, ont été confirmées.

Les révélations annoncées par le journal El Sol, au sujet de l'organisation de l'espionnage allemand en Espagne et des relations de l'ambassade allemande avec des éléments anarchistes, ont été confirmées.

Les révélations annoncées par le journal El Sol, au sujet de l'organisation de l'espionnage allemand en Espagne et des relations de l'ambassade allemande avec des éléments anarchistes, ont été confirmées.

Les révélations annoncées par le journal El Sol, au sujet de l'organisation de l'espionnage allemand en Espagne et des relations de l'ambassade allemande avec des éléments anarchistes, ont été confirmées.

Les révélations annoncées par le journal El Sol, au sujet de l'organisation de l'espionnage allemand en Espagne et des relations de l'ambassade allemande avec des éléments anarchistes, ont été confirmées.

Les révélations annoncées par le journal El Sol, au sujet de l'organisation de l'espionnage allemand en Espagne et des relations de l'ambassade allemande avec des éléments anarchistes, ont été confirmées.

Les révélations annoncées par le journal El Sol, au sujet de l'organisation de l'espionnage allemand en Espagne et des relations de l'ambassade allemande avec des éléments anarchistes, ont été confirmées.

Les révélations annoncées par le journal El Sol, au sujet de l'organisation de l'espionnage allemand en Espagne et des relations de l'ambassade allemande avec des éléments anarchistes, ont été confirmées.

Les révélations annoncées par le journal El Sol, au sujet de l'organisation de l'espionnage allemand en Espagne et des relations de l'ambassade allemande avec des éléments anarchistes, ont été confirmées.

Sur le Front italien

Communiqué officiel. Rome, 4 Mars. Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant: Sur l'ensemble du front, suite d'artillerie modérée, plus vive de l'Asicco à la Brenta et des pentes est du mont Grappa à la Piave. Nos batteries ont exécuté des tirs réitérés sur le secteur val Frenzola-val Brenta et ont dispersés des travailleurs ennemis au nord du lac de Ledro (Giudicario) et à l'est de Salgaredo (Piave). Les lignes avancées de la vieille Piave et à la tête du pont de Caposilo ont échangé des fusillades et des rafales de mitrailleuses.

Le prince Mirko de Monténégro est mort à Vienne

Amsterdam, 4 Mars. On mande de Vienne, 3 mars: Le prince Mirko de Monténégro, qui depuis deux ans, était dans un sanatorium à Vienne, y est décédé aujourd'hui, d'une hémorragie pulmonaire.

NAOLISEZ VOS CUIVRES

ILS BRILLERONT VITE ET SANS EFFORT

Arrêtez votre choix sur un Chronomètre

Si vous voulez une bonne Montre Française

LAIT CONCENTRÉ NESTLÉ

SUCRÉ et SANS SUCRE LA MARQUE PRÉFÉRÉE

La Neurasthénie, l'anémie, toutes les dépressions physiques et morales résultant de l'appauvrissement du sang, sont vaincues par LA FERROCHINA

Phosphatée de D'VILLARD

Depôt: Pharmacie Brachet, Bel, successeur, 7, rue Poindras-de-la-Farine.

IMPOTS NOUVEAUX. — Tout contribuable embarrassé par ses déclarations de revenus, impôts cadastraux, de guerre, dégrèvements, réponses à faire au fisc, réclamations peut s'adresser à M. J.-A. Colanges, expert-comptable spécialiste, 37, rue Paradis.

Inouï et Merveilleux

TOUS NOS COMPLETS ou PARDESSUS SUR MESURE 72 fr.

AVEC ESSAYAGE et DE VANTS INCASSABLES

A l'Inouï Tailleur (Rue Colbert, 16, Rue St-Ferréol, 60) MARSEILLE (E. et M. St-Jean, 37) AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

Gazogènes au Bois

pour moteurs de toute puissance, Formas, ingénieur, 173, boulevard Murat, Paris.

Asthme

PAPIER WILSON

AVIS DE DECES (Garbis-Ogolin-Vidauban)

M. et M<sup>me</sup> Valentin Augustin; M. Valentin Jean, adjudant mitrailleur; M. Valentin Fernand, caporal mitrailleur; M. Valentin Claire; M. Jean-Baptiste Augustin et sa famille (de Vidauban); M. Jules Gravier et sa famille (de Draguignan); M. et M<sup>me</sup> Banc et leurs familles; M. et M<sup>me</sup> Elise Davin (Digne); M. et M<sup>me</sup> veuve Louis Sleyes; M. Jules Sleyes et sa famille; M. veuve Paul Marie et sa famille (de Carces); M. Charles Tenoux; M. et M<sup>me</sup> Octave Vigne, député du Var (de Montfort); M. et M<sup>me</sup> Simon Valentin (de Cogolin), ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. et M<sup>me</sup> veuve CHARLES ARMELETTI, leur mère, belle-mère, grand-mère, cousine et allée, décédée le 25 février à Carces, dans sa 78<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Eglise. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DECES

M<sup>me</sup> Martin, née Robert; les familles Fouquet, Mayon, leurs parents et alliés ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprou

